



VILLIERSFAUX
MAIRIE DE VILLIERSFAUX
1 RUE DE LA BASSE COUR
41100 VILLIERSFAUX

Arrêté portant délégation de fonction au 1^{er} adjoint

Le maire de la commune de Villiersfaux

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu la délibération du conseil municipal du 20 mars 2026 fixant à 3 le nombre des adjoints,

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 20 mars 2026 et de l'installation de M. Philippe DESVAUX en qualité de 1^{er} adjoint au maire,

Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer à M. Philippe DESVAUX, 1^{er} adjoint au maire, les attributions suivantes relatives à la voirie et à la gestion du cimetière,

Arrête :

Article 1er : A compter du 20 mars 2026, Monsieur Philippe DESVAUX, 1^{er} adjoint au maire est délégué, pour intervenir dans les domaines suivants :

- VOIRIE
- ESPACES MUNICIPAUX
- GESTION DU CIMETIERE

Il exercera les fonctions suivantes :

VOIRIE

Aménagement, entretien et nettoyage de la voirie communale, chemins ruraux, relation avec le département notamment avec l'Agence Technique Départementale.

ESPACES MUNICIPAUX

Aménagement, entretien et nettoyage des espaces publics ou privés communaux (terrain de sport, terrain intergénérationnel, espaces verts)

GESTION DU CIMETIERE

Aménagement, entretien et nettoyage du cimetière

Article 2 : Le 1^{er} adjoint délégué assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence et pourra signer tous les documents y ayant droit.

Article 3 : Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans l'aval et la signature de Monsieur le Maire. Le 1^{er} adjoint n'aura aucune autorité sur le personnel des services.

Article 4 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- M. le préfet de Loir-et-Cher
- Au responsable du Service de la Gestion Comptable (SGC) de Vendôme.
- A l'intéressé pour notification

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
041-214702931-20260320-1-2026-A1

Réception par le préfet : 26/03/2026
Publication : 20/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation Fait à Faye, le 20 mars 2026

Le Maire, Franck MOYER

Notifié à M. Philippe Desvaux
Le 20 mars 2026

